

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE
24 rue Montalembert - 25120 MAÎCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le quinze du mois de mai,
A la salle des Fêtes de SAINT-HIPPOLYTE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 7 mai 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents : Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Françoise VIPREY, Bernadette DELAVELLE, Yves-Marie PARENT, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Jean-Paul FEUVRIER, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMAIN, Sylvain LAURENT, Alexandre MONNET, Denis NARBÉY, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Régis LIGIER, Jean-Michel FEUVRIER, Dany KRASAUSKAS, Richard TISSOT, Pascal GODIN, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Nicolas JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Dominique BERNARD, Jérôme BOILLON, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Pascal BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

Procuration : Roland MARTIN donne procuration à Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET donne procuration à Françoise VIPREY, Brigitte MAIRE donne procuration à Anthony MERIQUE, Constant CUCHE donne procuration à Régis LIGIER, Patricia PARATTE donne procuration à Dany KRASAUSKAS, Karine TIROLE donne procuration à Jean-Michel FEUVRIER, Sonia BOICHAT donne procuration à Jean-Pierre BARTHOULOT

Excusés : Christel PILLOT, Christophe JANIN, Brigitte COURTET, François JACQUOT, Nadège MOUGIN, Thierry VERNEY, André BESSOT, Raphaël PEQUIGNOT, Julien NAEGELEN, Guy ARGUEDAS, Maxime MARTIN, Véronique TATU, Jean-Pierre ETEVENARD, Patrick BOITEUX (représenté par Pascal BOITEUX), Aurore GOSSO

Absents : Francine LA PENNA, Claude MARTELET, Luc TAILLARD, Christian GARESSUS

Secrétaire de séance : Françoise VIPREY

MEMBRES :	En exercice : 65	Présents : 40	Ayant pris part à la délibération : 47
------------------	------------------	---------------	--

Délibération n° : 2025-05-02	Objet : TOURISME – Validation des tarifs printemps/été 2025 de la Combe Saint Pierre
---	---

Dans le cadre de son développement 4 saisons, la station de loisirs de la Combe Saint Pierre propose une nouvelle offre VTT plus complète (espace « sauts » et pistes d'enduro) et une nouvelle offre de parcours acrobatiques en hauteur plus sensationnelle (parcours « tyroliennes » et « quick flight ») et adaptée au changement climatique (parcours des lutins sur pilotis).

Ainsi, les tarifs applicables au 16 mai 2025 sont présentés ci-après :

▪ **VTT**

Forfaits remontées « téléski »	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Carte 10 remontées	X	15€
Pass 4h	Enfant : 6€ Adulte : 8€	Enfant : 9€+6€ airbag Adulte : 12€+6€ airbag
Pass journée	Enfant : 6€ Adulte : 8€	Enfant : 12€+6€ airbag Adulte : 15€+6€ airbag
Pass saison	X	Enfant : 120€ Adulte : 150€
Airbag	X	5 sauts : 5€ Demi et journée : 10€

▪ **Zone de loisirs (Structure gonflable, mini-kart électrique et parcours des lutins)**

Activités	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Structure gonflable	5€	5€
Parcours des lutins	6€	7€
Mini-kart	5 min : 2€ 20 min : 6€	5 min : 3€ 20 min : 10 €
Pack 2 activités (structure gonflable + 4 tours de mini-kart)	10€	12€
Pack 3 activités (parcours des lutins + structure gonflable + 4 tours de mini-kart)	15€	17€

▪ **Parcours acrobatiques en hauteur**

Les tarifs sont présentés ci-dessous :

- Parcours lutins : 7 € au lieu de 6€ (2024)
- Pass découverte (1 vert) : 10 € (tarif inchangé)
- Pass intermédiaire (bleu ou rouge) : 15€ (tarif inchangé)
- Parcours supplémentaire : 5€ (tarif inchangé)
- Pass Expert (2 parcours au choix) : 20€ (tarif inchangé)
- La Totale : 25€ (tarif inchangé)
- Pack sensation (1 parcours vert, bleu ou rouge + 4 descentes dévalkart ou rollherbe) : 20€ (tarif inchangé)

Les nouveautés :

- Parcours « QUICK FLIGHT » en supplément du pass intermédiaire : 6€
- Parcours « QUICK FLIGHT » en supplément du pass intermédiaire : 10 € les 2 tours
- Parcours « QUICK FLIGHT » uniquement : 10 € le tour

▪ **Tarif Course d'Orientation (CO) :**

1 tarif unique à 7€ au lieu de 5€ sans encadrant et 10€ avec encadrant

▪ **Programme de fidélisation**

Afin de fidéliser la clientèle de la station, une solution de programme de fidélisation via une application sur smartphone intitulé « fidellio » sera proposée. Ce type de programme permettra non seulement de valoriser

nos habitués, mais aussi d'inciter nos clients à visiter la station plus fréquemment.

Voici les avantages de cette solution :

- Précision** : possibilité d'enregistrer les montants exacts dépensés, plutôt que de les arrondir,
- Personnalisation** : offre de récompenses adaptées aux besoins spécifiques de chaque client,
- Communication** : possibilité d'envoi de notifications pour informer nos clients d'événements ou d'offres spéciales.

Offres proposées :

Somme dépensée	Offre clients VTT	Offre clients accrobranche	Offres clients zone loisirs
60€	5 sauts airbag (5€)	Parcours supplémentaire (5€)	Une entrée structure gonflable (5€)
120€	1 forfait journée (12-15€)	1 parcours accrobranche au choix (10-15€)	Pack 2 activités (12€)

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE ACTE ces tarifs et AUTORISE le Président à signer tout document y afférent.

Pour copie conforme,
 Le Président,
 Franck VILLEMMAIN



Affiché le : ...
 Délibération rendue exécutoire par le Président
 après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :
 Voix pour : 47
 Voix contre : 0
 Abstention : 0